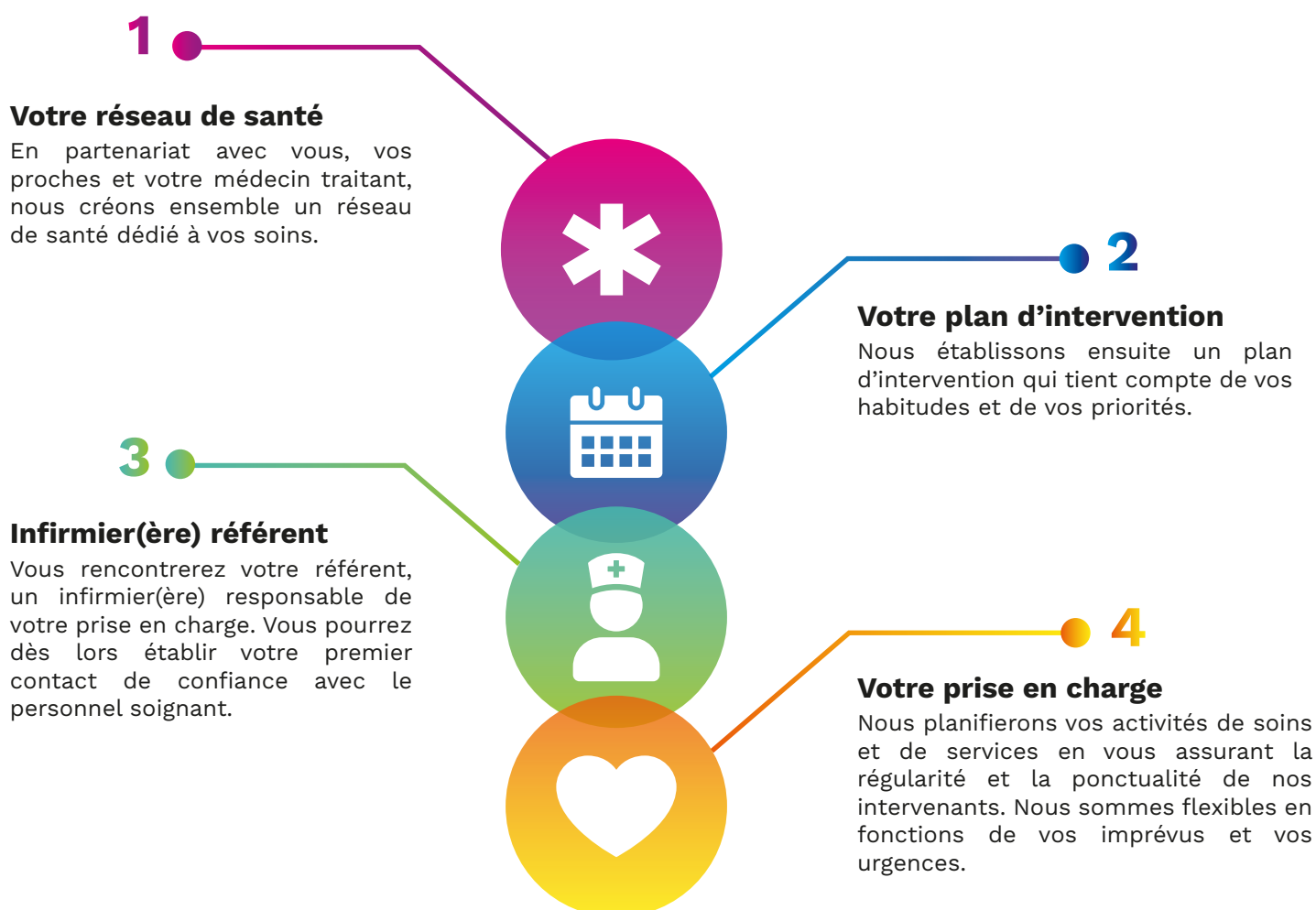


Votre mode de vie et celui de votre entourage est en perpétuel changement. C'est pour cela que Home Assistance s'engage à vous fournir une prise en charge sur-mesure et personnalisée. Votre emploi du temps est donc respecté et peut être adapté au fil du temps en fonction de vos besoins.

Pour établir un contrat de prestations, il est primordial pour nous de vous rencontrer et d'établir un cahier de charge qui vous est adapté. Afin d'y parvenir, nous avons mis en place une procédure en quatre étapes :



Les prestations sont régulièrement réévaluées en fonction de votre situation afin de demeurer au plus près de votre réalité. Nous évoluons ainsi ensemble dans votre projet de vie à domicile.